

Extension d'une maison individuelle



Programme :

extension : chambre, salle de bains

Date de réalisation : 2009

Concepteur(s) :

COLLET Ursula, architecte

Maître d'ouvrage : privée

Surface : 51 m²

Coût : 105 411 euros (HT)

Photos : Ursula Collet

Qualité(s) d'usage

Projeter la construction d'une suite parentale au même niveau que les pièces de vie, c'est vouloir bénéficier d'une relation singulière avec le jardin et les éléments extérieurs. Cette réalisation s'implante perpendiculairement à la maison d'habitation initiale, transformant ainsi le jardin resserré en une prolongation des pièces de vie.

Qualité architecturale

Entre la maison existante et son extension s'établit un dialogue dans lequel chaque époque de construction s'exprime : au volume traditionnel de l'ancien s'ajoute un volume simple en structure et bardage bois (Red Cedar) à l'écriture contemporaine. L'horizontalité commune des lignes du bardage et des briques participe à la cohérence et à l'intégration du projet sur le terrain.

Intérêts spécifiques

Dans un souci environnemental de gestion des eaux pluviales, la toiture terrasse végétalisée restitue en surface haute la partie du sol que l'extension a imperméabilisée. Cette dernière s'accroche à la maison grâce à un vaste dégagement vitré et permet une articulation habile en les deux bâtis. Les percements de la suite parentale -composée d'une chambre, d'une salle de bains, d'un dressing, de sanitaires et d'une terrasse couverte- affirment sa relation à l'extérieur par des cadrages choisis sur le jardin.

